



Digne-les-Bains, le 8 septembre 2017

COMMUNIQUÉ **DE L'USD CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE 04**

SUR LA SITUATION DES EHPAD ET EPS DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui, la situation des établissements accueillants des personnes âgées dépendantes (EHPAD, EPS...) dans les Alpes de Haute de Provence est alarmante tant en termes de dégradation des conditions de travail des personnels que de baisse de la qualité de la prise en charge des résidents.

L'USD CGT Santé et Action Sociale 04 et les différents syndicats CGT des établissements se mobilisent pour faire connaître au grand jour cette situation inacceptable mais surtout permettre l'ouverture d'un véritable débat public sur cette question majeure. Il est indispensable aujourd'hui, pour les personnels, les résidents et les établissements de disposer de moyens en adéquation avec les besoins mais également d'avoir une gestion humaniste de proximité et non une gestion purement comptable, avec des pratiques de « Lean Management » déshumanisés.

Dans ce cadre, une lettre ouverte a été envoyée au ministère de la santé, à l'ARS PACA et 04, au Conseil Départemental, aux Députées, au Sénateur, au Préfet... afin de les alerter et de les rencontrer en vue de réfléchir ensemble aux solutions à apporter.

Une délégation composée de représentants de l'USD CGT 04 et de plusieurs établissements du département (Seyne les Alpes, Entrevaux, Les Mées, Oraison et Forcalquier) a ainsi rencontré l'équipe de direction de l'ARS 04 (Agence Régionale de Santé) jeudi 7 septembre à Digne les Bains. Déplorant un désengagement de l'Etat et de ses représentants sur le territoire, la délégation leur a rappelé leur responsabilité afin que les établissements fonctionnent bien et que les agents puissent venir travailler en toute sérénité et sécurité.

En effet, il existe une responsabilité partagée de l'ARS (dont dépend notamment l'attribution de financement pour les postes de soignants comme les infirmières et les aides-soignantes), du Conseil Départemental (dont dépend notamment l'attribution pour les postes de non soignants comme par exemple les Agents de Service Hospitalier, les personnels des cuisines ou ceux des services techniques), et des directions d'établissement (dont dépend la gestion et le management mis en place).

Lors de cette rencontre, le syndicat CGT a dénoncé le gel, depuis le 1^{er} juillet 2017, des crédits de l'ARS affectés (depuis des années) au remplacement des agents notamment pour les arrêts maladie et les congés maternité. Le syndicat CGT demande le maintien des crédits pour pallier à l'absentéisme des agents. Le non renouvellement de ces crédits ne ferait qu'aggraver une situation déjà très préoccupante.

Enfin, le syndicat CGT a condamné les tentatives d'intimidation de l'ARS et de la direction à l'égard des personnels de l'établissement d'Entrevaux suite à leur mobilisation du 3 août. D'ailleurs, les représentants CGT leur ont signifié que le mécontentement grandit dans le département. Après les mouvements de grève en cours à Seyne les Alpes et Entrevaux, les personnels d'autres établissements réfléchissent pour l'organisation de mouvements de grève dans les prochaines semaines pour se faire enfin entendre. L'équipe de direction de l'ARS a avoué que « ça revient à leur oreille que ça mijote dans beaucoup d'établissement même dans ceux réputés plus calme ». Alors, maintenant, la balle est dans leur camp !